



PÔLE DE RENAISSANCE COMMUNISTE EN FRANCE

Déclaration du Pôle de Renaissance Communiste de la Corrèze 1er juillet 2020

Le PRCF apporte son total soutien aux salariés menacés dans leur emploi et aux actions de l'intersyndicale de l'usine BorgWarner.

Après le démantèlement du GIAT, c'est le deuxième fleuron industriel de la région de Tulle qui est menacé.

En 1981, François Mitterrand, nouvellement élu, annonce la nationalisation de Thomson-Brandt, groupe dont l'usine de la Marque est une des filiales.

Dès 1983, le gouvernement revient sur sa décision et défait la nationalisation avec pour résultat l'ouverture à la concurrence. Toutes les fabrications dites non rentables disparaissent, le démantèlement de l'usine débute, l'usine est bradée à l'industriel clermontois Chartoire pour le Franc symbolique et ouvre la voie à plusieurs plans de licenciements.

En 1995, l'usine est vendue au groupe multinational BorgWarner, équipementier automobile dont la maison mère est aux États-Unis. Quelques années plus tard, le pont desservant le site, considéré obsolète, pour le passage des camions à fort tonnage appelés à se rendre quotidiennement à l'usine, et ses bâtiments trop éloignés les uns des autres servent de prétexte à son déplacement.

En 2003, la zone industrielle de la Montane voit le jour sur les communes d'Eyrein et Saint-Priest-de-Gimel. BorgWarner décide du déménagement de l'usine en 2006 avec la bénédiction de la ville de Tulle, sous prétexte d'accessibilité, de modernisation, d'assainissement du site tulliste et avec la promesse de diversification de la production et du doublement de l'effectif salarié en CDI, objectif qui ne fut jamais réalisé.

Après avoir bénéficié de subventions considérables, le groupe annonce la fermeture définitive du site en 2022, alors qu'au mois de janvier 2020, il a racheté pour trois milliards trois cent millions de dollars la société anglaise Delphi-Technologies, pour confirmer son monopole dans le domaine de l'équipement automobile.

Il prévoit donc pour des raisons stratégiques de recentrage d'activités de :

- **Liquider les centaines de salariés** de l'usine et intérimaires utilisés selon les besoins, ou employés dans les entreprises de sous-traitance d'un certain nombre de services ;

Et par voie de conséquence de :

- **Liquider le fort comité d'entreprise**, existant depuis 1947, qui joue un rôle social très important et possède de nombreux emplacements sur des sites de vacances

(en Corrèze et en France) permettant des séjours aux salariés et leur famille à des conditions financières intéressantes ;

- **Liquider la Mutuelle** aux cotisations et prestations avantageuses pour les actifs et les retraités.

Ce site industriel ne doit pas disparaître après avoir opéré sa modernisation en s'appuyant sur un bureau d'études compétent et sur un personnel de fabrication qui l'est tout autant.

Seules la mobilisation et l'action de tous les salariés et des populations de Tulle et de sa région peuvent faire reculer la société BorgWarner et permettre le maintien de la totalité des emplois.

En conclusion il n'est pas inutile de rappeler :

- Que le groupe multinational BorgWarner est présent sur le continent américain, asiatique et européen. En France, l'usine de la Marque est la dernière après la vente de celle de Chazelles-sur-Lyon, reprise par une société.

- Que le groupe a obtenu en 2020 le label du « meilleur endroit où travailler aux États-Unis et au Mexique », récompense amère aux yeux des salariés corréziens.

- Qu'en mars 2020, BorgWarner a annoncé que sa réserve en liquidités était suffisante pour passer l'année même dans un contexte de réduction des productions et des commandes.

- Que la situation présente est la **résultante de la dérégulation économique internationale portée par l'OMC et relayée par l'Union Européenne** avec le sacrosaint principe de la concurrence libre et non faussée.

Et enfin l'essentiel,

- Que le site de la Marque est tout à fait **capable de relever le défi de la transition écologique du groupe** mis en avant pour sa fermeture et que seule une action puissante, massive et permanente peut aboutir à son sauvetage.

Les salariés et les populations doivent saisir d'urgence l'Assemblée Nationale, le Sénat et le gouvernement, ils doivent imposer aux responsables politiques locaux d'assumer leurs responsabilités, anciennes et présentes et de s'engager résolument dans la défense de l'intégrité du site.

Les salariés et la population jugeront sur les actes.